



COMPTE RENDU DU CTPD du 06 /09/ 2011

« ...nous sommes tous contraints (**tous contre un !!!**) sur les suppressions d'emplois... » dixit notre direction.

Ordre du jour :

- Création de des SIP de Saint Malo Nord et Sud.
- Actualisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.
- Informations sur la note d'orientations nationales, sécurité et préventions médicales 2011 et sur la lettre de mission pour l'assistant de prévention (ex. Acmo).
- Adoption des horaires variables à la cité administrative et horaire d'ouverture au public de la DRFIP.
- Point sur l'aménagement des locaux de la cité administrative dans le cadre de la création de la DRFIP.
- Questions diverses

Liminaire...

La délégation CGT a dénoncé, dans sa déclaration liminaire , ci-jointe, les conséquences néfastes des suppressions d'emplois sur les conditions de vie au travail pour les personnels et la dégradation du service public quand, dans le même temps, le gouvernement dans son plan de rigueur demande encore aux moins riches de payer la crise.

Service des pensions...

Nous y avons aussi renouvelé la demande des agents du service des pensions de Rennes d'ouverture de véritables négociations sur la base de leur plate-forme revendicative. Rappelons que les collègues de ce service étaient le 28 juin dernier à plus de 80% en grève.

Sur ce dernier point, le DRFIP M MARIEL a répondu qu'il n'avait plus la main et que les discussions commenceront véritablement avec la DG le 30 septembre, jour d'un groupe de travail national.

Cette réponse ne peut pas satisfaire les agents. Les problèmes matériels, comme la formation et les problèmes d'acoustique, qui peuvent être traités localement, ne sont, en effet, toujours pas réglés. Il en est de même pour la revendication portant sur les horaires. Notre délégation a rappelé aussi que les agents des centres de prélèvement service perçoivent une prime pour un travail équivalent, alors pourquoi pas les agents du service des pensions ?

Nous avons également insisté sur le fait que les agents restaient mobilisés dans l'attente de la venue du sous-DG, M MAZAURIC et que le nombre d'agents demandant leur mutation était important. La pression qui est exercée par la direction n'y est pas étrangère même si le directeur nous a répondu que les indicateurs étaient le reflet de l'activité collective et qu'en aucun cas des objectifs individuels étaient fixés. Les agents concernés jugeront...

Création des SIP de Saint Malo Nord et Sud

Après avoir rappelé notre opposition à la mise en place des SIP dans tout le département, nous avons eu un débat la direction sur les raisons de maintenir la création du SIP de Saint Malo au 1^{er} décembre alors que la fin des travaux interviendra au mieux au printemps prochain.

Il nous a été répondu que cette solution transitoire serait la moins mauvaise pour les agents. Et qu'il ne fallait surtout pas créer chez eux une inquiétude supplémentaire en reportant la mise en place du SIP.

Nous avons dénoncé cette stratégie. La véritable raison de cette précipitation est en réalité l'obligation qui est faite à chaque DRFIP ou DDFIP par la DG de mettre en place les derniers SIP au plus tard au 1^{er} décembre 2011.

Les agents devront ainsi subir à la fois les travaux, le déménagement du site de Saint Malo Nord et la mise en place du SIP.

Le service au public ne pourra donc que se détériorer.

Pour ces raisons, nous avons demandé, comme les collègues du SNUI, le report de l'ouverture des SIP malouins à la fin des travaux.

Votes sur la création des SIP Malouins : POUR : administration (10 voix), Abstention : CFDT (2 voix), CONTRE : CGT (5 voix), SNUI (2 voix), FO (1 voix)

Lettre de mission de l'assistant de prévention (ex ACMO)

Lors du CTPD de juillet nous avons réclamé des précisions sur le nombre d'ACMO de la future DRFIP. En effet, un ACMO était missionné dans chacune des 2 filières. Or, ces 2 ACMO avaient également d'autres missions.

Nous estimons que ce rôle est central dans la prévention des risques professionnels en particulier avec la mise à jour des DUERP. Mais aussi dans les relations avec la médecine de Prévention, l'inspection hygiène et sécurité, la direction et bien sur les agents.

En réponse, et à travers l'organigramme de la DRFIP, M MARIEL a attribué à Jacques ROBINET (ex ACMO FGP), la mission d'assistant de prévention. Néanmoins, Il a indiqué qu'Alain MARIE (ex ACMO FF) continuerait cette activité ! sans autre précision.

Le 06 septembre, une lettre de mission est présentée au CTPD : Les 2 agents y sont désignés, leurs missions y sont décrites, nous apprenons également qu'une autre collègue, inspectrice de la filière fiscale, apportera également son concours à différentes missions relevant de la prévention.

Nous avons insisté, tant en CTP qu'en CHS DI, pour formaliser les quotités de travail des agents désignés pour cette mission, pour plus de transparence et de lisibilité... pas de réponse, l'administration s'en tient là.

Une rubrique sur le site ULYSSE 35 sera dédiée à l'Hygiène et la Sécurité, la lettre de mission y sera également insérée.

Les programmes annuels de prévention des risques (PAP) issus des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Nous avons insisté sur la démarche participative, afin que les agents puissent évoquer eux-mêmes leurs situations de travail et leurs conditions de vie au travail, en perspective avec les risques professionnels.

La délégation CGT a également demandé que les liens permettant l'accès aux DUERP et aux registres hygiène et sécurité du CHS soient disponibles sur le site ULYSSE. M MARIEL nous a indiqué qu'une rubrique dédiée y sera en lien.

La délégation CGT a exprimé son insatisfaction quant aux moyens de prévention proposés sur les risques organisationnels et psychosociaux et rappelé que nous souhaitons que le PAP soit un outil opérationnel.

Méthode proposée pour l'avenir par la direction: les 2 DUERP seront rapprochés et pris en charge par un comité de suivi départemental.

La direction s'est engagée à améliorer la participation des personnels en insistant à nouveau sur la démarche, auprès des chefs de services qui organiseront les réunions avec les personnels.

Présentation de la Note d'orientations Hygiène et Sécurité 2011 (NO HS)

Cette note est la feuille de route ministérielle destinée aux Comités Hygiène et Sécurité départementaux, elle doit être abordée en CTPD. Une présentation est disponible sur le site de la Fédération des Finances CGT dans la rubrique Hygiène et Sécurité, accessible de nos postes de travail. (www.finances.cgt.fr) - pour mémoire, le CTP de la filière gestion publique avait débattu du document.

Pour la filière fiscale : Nous aurions souhaité que cette note soit inscrite à l'ordre du jour bien plus tôt dans l'année.

La délégation CGT a abordé la NO HS sous la forme d'un bilan, illustré des pratiques initiées localement lors des actions de prévention des risques professionnels : les études ergonomiques, la fiche de signalement d'agression, l'amiante (les diagnostics -DTA), les opérations de désamiantage, l'insertion des handicapés, les accidents de travail et maladies professionnelles, la prévention des risques psychosociaux (RPS) et des troubles musculosquelettiques (TMS), les substances CMR (cancérogène, mutagènes et reprotoxiques)...

Autant de thèmes dans le champ d'intervention des ACMO et de la direction...

Pour la CGT , il faut maintenir le cap dans tous les domaines de préventions des risques et apporter des améliorations sur la santé au travail des personnels. Passons au concret !!!

Adoption des horaires variables à la cité administrative et horaire d'ouverture au public de la DRFIP.

La direction a proposé de maintenir l'existant pour les horaires variables des agents de la direction et de leur soumettre au vote courant septembre ce dispositif.

Nous nous sommes étonnés que la direction n'ait pas envisagé un vote sur d'autres propositions qui pourraient émaner des agents. Notre délégation a fait la même remarque pour les horaires d'ouverture au public des services de direction de la DRFIP.

Point sur l'aménagement des locaux de la cité administrative dans le cadre de la création de la DRFIP

L'installation des services a commencé en juillet et se terminera en décembre. La direction s'est engagée à terminer tous les travaux d'aménagement avant l'arrivée effective des agents. Tous les étages sont impactés par les travaux d'aménagement.

Nous avons proposé à la direction, lors du CHS du 30 Mars, de solliciter sur le projet, les ergonomes du ministère. A cette période, une étude ergonomique pouvait être envisagée, compte tenu de l'impact de la création de la DRFIP sur les conditions de

travail des agents de la cité. Mais également, sur l'organisation des services, les flux des personnes, les déplacements, l'acoustique, les ambiances de travail etc...
Le nouveau DRFIP n'a pas intégré cette demande.

Concernant la répartition des parkings, un groupe de travail se réunira sur le sujet.

S'agissant des locaux syndicaux de Rennes, la CGT tient à maintenir a minima l'existant. nos locaux syndicaux actuels proviennent des 2 syndicats CGT qui ont créé la CGT FINANCES PUBLIQUES.

Actuellement, nous avons des locaux à Magenta, à la Cité Administrative et au Turgot. Les militants de notre syndicat tiennent, en effet, à être au plus près des agents et cela passe par des locaux syndicaux disponibles et à proximité des services. De plus, il n'est pas question que la fusion ait pour effet de limiter les moyens des organisations syndicales ! Une réunion est programmée au 26 septembre pour traiter la question des moyens des organisations syndicales, le sujet des locaux en sera un point important.

Questions diverses

⇒ **Augmentation des contentieux Taxe Foncière**

Les Conservations des hypothèques accumulent un retard important du aux suppressions d'emplois ce qui génère notamment une non prise en compte à temps des changements de propriétaires.

La conséquence est l'augmentation des contentieux de Taxe Foncière, autour de 400 pour chaque SIP de Rennes.

Nous avons donc interpellé la direction sur ce problème important.

Elle nous a répondu que la raison majeure était l'augmentation du marché immobilier, que des renforts avaient été affectés dans les conservations et qu' « *elle recherchait des solutions* » pour aider les collègues chargés du traitement des contentieux ...

⇒ **Pôle enregistrement**

Durant l'été, la CGT est intervenue auprès de la direction pour trouver une solution aux difficultés rencontrées par les collègues du pôle enregistrement pour traiter le flux toujours plus important des actes.

Les agents concernés doivent, en effet, faire face à une augmentation de la charge de travail et à la complexité de la législation. Ils doivent aussi répondre aux sollicitations de plus en plus véhémentes des notaires.

Suite à notre intervention, la direction a affecté un vacataire supplémentaire.

Mais cela ne suffit pas : la direction, une fois de plus, se contente de dire qu'elle est contrainte par les suppressions d'emplois.

⇒ **Dégrèvement sans ordonnancement** (remboursement de crédit de TVA, PPE, bouclier fiscal)

Dans un nouveau contexte CHORUS, le suivi sera dorénavant confié aux SIE en septembre et SIP en décembre.

Nous avons déjà dénoncé au dernier CTP ce glissement de tâches vers des services déjà au bord de l'asphyxie et demandé de mesurer la quantité de travaux supplémentaires transférés.

Nous avons réitéré notre demande : la direction ne peut toujours pas quantifier précisément cette augmentation de charge. La seule réponse apportée est qu'une nouvelle organisation est prévue dans les SIE

⇒ **Service de la Gestion des Patrimoines Privés**

La direction nous a confirmé le non-remplacement d'une collègue de ce service mutée au 1^{er} septembre... Aucune explication ne nous a été donnée.

⇒ **Travaux dans les trésoreries**

La CGT a demandé un point sur les relogements de trésoreries. Nous avons fait remarquer qu'enfin les collègues de Chartres allaient pouvoir intégrer leurs locaux neufs, après avoir été maintenus pendant près de cinq ans dans un algéco insalubre et dangereux...

Nous avons de nouveau protesté contre l'état de la trésorerie de ST-MEEN-LE-GRAND : locaux inadaptés, trop petits, mal agencés et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite. La direction reconnaît le problème mais avoue son impuissance à le régler... Et les agents continuent à travailler dans des conditions totalement inacceptables !

Trésoreries de CHATEAUGIRON et BAIN-DE-BRETAGNE : les dossiers suivent leur cours. Les plans sont arrêtés, reste à traiter la question des financements, problème relevant des collectivités locales.

A travers les questions diverses et dans tout les débats, nous avons pointé les conséquences des suppressions d'emplois sur les conditions de travail. Nous avons tenté de faire prendre conscience par la direction des graves difficultés rencontrées par les agents, par exemple dans les petites trésoreries, des dangers que cette situation fait peser jusque sur leur santé.

Quasiment partout dans le département, les agents ne peuvent plus remplir l'ensemble de leurs missions et c'est le service public qui se dégrade.

Le leitmotiv de la direction est de nous répondre que les suppressions d'emplois nous sont imposées et qu'il faut faire avec. Prioriser certaines tâches et organiser le travail différemment. Les chefs de service sont ou seront formés à ce management. Des groupes espace métier (GEM) se réunissent et apporteront des solutions adaptées à cette nouvelle organisation ... Des réponses en complet décalage avec les attentes des agents et les enjeux de service public...

Pour la CGT d'autres solutions sont possibles...

La délégation CGT: Jacques STEPHAN, Hervé COUVERT, Thierry LE GOAZIOU, Dominique JESTIN et Jean François LEBE.